



Ont le plaisir de vous inviter à la Finale Rencontres Jeunes

Tir à l'arc extérieur

**SAMEDI 18 JUIN 2022**

TERRAIN DE TIR A L'ARC – CHEMIN DU MAS ROUGE – 34470 PEROLS

**DEROULEMENT**

10H00 OUVERTURE DU GREFFE

10H30 ECHAUFFEMENT

POUSSINS P8 P9 : 1 x 8 VOLEES DE 2 FLECHES A 10 METRES, BLASON DE 80 CM  
POUSSINS P10 : 1 x 8 VOLEES DE 2 FLECHES 10 METRES, BLASON DE 60 CM  
AUTRES CATEGORIES : 1 x 8 VOLEES DE 3 FLECHES A 15M SUR BLASONS DE :  
122 CM POUR LES N3 ; 80 CM POUR LES N2 ; 60 CM POUR LES N1 ; 40 CM POUR LES AS

PAUSE POUR LE REPAS

REPRISE DES TIRS AVEC LES DUELS  
POUR CHAQUE CATEGORIE  
(SEULS LES ARCHERS AYANT PARTICIPES A DEUX RENCONTRES JEUNES  
DANS L'ANNEE SERONT ELIGIBLES AUX DUELS)

1/16 DE FINALE

1/8 DE FINALE

1/4 DE FINALE

1/2 DE FINALE

FINALE

**PALMARES VERS 15H00**

**UNE BUVETTE SERA MISE A VOTRE DISPOSITION TOUT AU LONG DE LA JOURNEE**

**SANDWICHS, BOISSONS ET BARRES CHOCOLATES**

**Tarif unique : 5 euros**

Lors du pointage au greffe, les concurrents devront présenter :  
**La licence avec la photo ou une pièce d'identité avec une photo**  
La tenue blanche ou du club et le port de chaussures de sport sont obligatoires.

**INSCRIPTIONS**

**La date limite pour les inscriptions est fixée au JEUDI 16 JUIN 2022 inclus**  
*Lors de l'inscription, veuillez préciser votre nom, prénom, numéro de licence, club, catégorie, niveau et année de naissance pour les poussins*

**Essentiellement par E-mail : [contact.archersdeperols@gmail.com](mailto:contact.archersdeperols@gmail.com)**

Ou Laurent Tél. : 06 70 39 63 18

Les paiements par chèque devront être remplis à l'ordre : **LES ARCHERS DE PEROLS**



Agrément F.F.T.A. n° 2034037 – Agrément Jeunesse et Sports n° S-044-96 –  
<http://sites.google.com/site/archersdeperols/>

